

## AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP JEUNES VOYAGEURS DU TEMPS

Une aide financière est accordée pour le camp Jeunes voyageurs du temps (*Time Traveller*) afin de permettre à des jeunes de découvrir l'histoire du Canada et de profiter d'une expérience de camp de qualité, quelle que soit la situation financière de leur famille.

Chaque année, des fonds sont réservés pour aider les familles qui souhaitent envoyer un enfant à ce camp, mais n'en ont pas les moyens.

### COMMENT APPORTONS-NOUS UNE AIDE?

Les familles qui ne sont pas en mesure de payer la totalité des frais doivent remplir le formulaire de demande d'aide financière ci-joint. Tous les renseignements fournis dans ce formulaire resteront entièrement confidentiels.

Veuillez lire et compléter attentivement le formulaire de demande en ligne. Nous ne pouvons traiter votre demande que si le formulaire est complet et que tous les renseignements requis sont fournis. Si vous avez besoin d'une assistance pour remplir le formulaire, notre responsable des programmes pour enfants vous aidera avec plaisir.

Pour plus d'informations ou être assisté, vous pouvez nous envoyer un courriel à [UCVyouthprograms@parks.on.ca](mailto:UCVyouthprograms@parks.on.ca)

### POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE (veuillez lire attentivement les dispositions qui suivent)

1. Nous nous attendons à ce que toute famille apporte une contribution financière à l'expérience de camp offerte à son enfant.
2. Les formulaires de demande doivent être entièrement remplis et comporter tous les renseignements requis pour que les candidatures soient placées sur la liste. La CPSL ne peut être tenue responsables des formulaires mal remplis.
3. Le traitement des demandes suit l'ordre d'arrivée des formulaires de demande. Nous faisons de notre mieux pour aider le plus grand nombre d'enfants possible, mais nous ne sommes pas en mesure de garantir une aide financière à tous.
4. Plus d'un enfant d'une même famille peut être aidé.
5. Pour nous assurer que nous aidons le plus grand nombre possible d'enfants à profiter de l'expérience offerte à Upper Canada Village, nous ne pouvons pas aider une même famille pendant plus de deux années consécutives.
6. Pour faciliter le traitement des demandes, il se peut que nous nous entretenions avec vous afin de discuter de votre situation financière et de convenir d'un niveau d'aide approprié.
7. Nous vous informerons de l'état de votre demande par téléphone ou par courriel dès que possible.